

30 nov 2012 -12:23

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

Objectif budgétaire global 2013 de l'assurance soins de santé

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx le Conseil des ministres a approuvé l'objectif global 2013 des soins de santé*.

L'objectif global 2013 des soins de santé est fixé à 26 676 586 000 euros.

Diverses mesures ont toutefois été prises de telle manière que les dépenses s'établiront à 26 330 454 000 euros en 2013. La différence entre les dépenses et l'objectif budgétaire normé, soit 346 132 000 euros, diminuera le financement alternatif en 2013.

** conformément à l'article 40 la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>